Les engrais qui conviennent le mieux à la betterave

Il nous semblo utile nujourd'hui de donner quelques détails au sujet de la culture de la betterave, dont nous avons déjà expendant plusieurs fois entretenu nos lecteurs; il nous paraît surtout important d'indiquer quels sont les engrais qui conviennent le mieux au développement de cette racine. C'est à tort que les agronomes prétentent qu'il existe des engrais complets; nous croyons pouvoir déclarer au contraire que tous sont incomplets, et que la plus grande habileté du cultivateur consiste à ajouter dans un engrais ce qui lui manque par rapport au sol et principalement à la plante à laquelle il les applique.

Nous allons donc parcourir rapidement les diverses opérations qui sont de mature à exercer de l'influence sur la végétation des betteraves, et suivant qu'elles sont bien on mai dirigées, contribuent par conséquent à accroître ou à diminuer la récolte dans

d'assez fortes proportions.

Bien des cultivateurs s'imaginent malheureusement qu'ils n'ont plus rien à apprendre. C'est in une grande erreur, à l'abri de laquelle domine la routine, cette compagne fidèle de l'ignorance. Le clemp des connaissances agricoles est tellement vaste que l'on doit étudier toujours avec la certitude d'acquérir beaucoup, et de se trouver ainsi en position de réformer des procédés vicieux que l'on avait eru jusque-là tout à fait inattaquables.

La betterave réussit dans les sols de toute nature, même ceux de médiocre fertilité, pourvu qu'ils aient assez de profondeur; mais lorsque la profondeur nécessaire fait défaut, on peut en quelque sorte y remédier en formant des ados sur lesquels on sème la graine de betterave? Cependant, les sols trop argileux et trop calcaires conviennent peu à la culture de ce tubercule, qui se plaft principalement dans les terres légères et meubles. Dans tous les cas, les terres doivent être préparées avec beaucoup de soin, de façon qu'elles présentent l'émiettement le plus com-

plet po-sible.

Faut-il appliquer aux belteraves le premier engrais venu, comme le font la plupart des cultivateurs? Nous ne le pensons pas, car on agirait ainsi comme un enfant qui ne se rend compte ni des faits oi des résultats. Chaque plante est composée de tel ou de tel clément, et par conséquent pour qu'elle se nourrisse dans de bonnes conditions, il faut absolument mettre le plus possible à sa disposition les mêmes éléments. Un cheval mange des fonrrages et des grains : ch bien, le maintiendrait-on en bon état si on lui servait de la viande on autres objets de ce genre? La viande constitue la principale alimentation du chien, et ce panvre animal serait fort à plaindre si on ne lui donnait que de l'herbe. Il en est de même absolument pour les plantes : chacune d'elles exige pour sa formation des éléments différents, organiques on inorganiques, tels qu'azote, phosphate, sels alealins, silice, etc.

Il est done excessivement important que tous les cultivateurs cherchent, avec le p'us grand soin à connaître la con position des plantes qu'ils désirent introduire dans leurs assolements ; il faut aussi, avant d'appi ner les engrais, qu'ils sachent parfaitement quels sont les éléments principaux contenus dans le sol; de cette f. com, ils opéreront tonjours avec certitude et leurs récoltes ne pourront manquer de donner de bons résultats. Ain i, ils prendront le funier d'écurie comme base principale des engrais dont lis feront usage; puis, suivant les déficits constates dans le sol, anivant les besoins de la plante cultivée, ils ajonteront de l'azote, des phosphates de chanx, de la soude, de la potasse, de la chaux, de la silice, etc., etc. Il fant encord procéder ou faire procéder à l'analyse du terrain sur lequel on veut opérer, et il ne reste plus alors qu'à modifier l'engrais dont on dispose de manière à le rendre propre au sol et à la plante, car il existe une relation étroite entre la composition des plantes et celle du milieu physiologique où elles se développent. Il est donc très important, pour l'emploi des engrais, de rechercher quels sont les éléments dont une plante se compose, et de s'assurer ensuite si ces éléments se trouvent dans le sol en quantité suffisante, et surtout dans les conditions où ils puissent être facilement assimilés par cette même plante.

Beaucoup de cultivateurs prennent-ils ces précautions? Nous ne le peusons pas, et c'est à tort, car il suffit de réfléchir quelques instants pour comprendre toute la vérité de ces principes.—A. DE LAVALETTE

Une fromagerie à Deschambault }

Depuis longtemps, dans le grand et magnifique comté de Portneuf, on demandait une fromagerie. Les cultivateurs riches des différentes paroisses, et en particulier coux de Deschambault, Portneuf, Cap Santé, parlaient du projet dans les termes les plus favorables et prétendaient même qu'une seule paroisse pouvait fournir la quantité de lait nécessaire pour l'établissement de la fromagerie.

Le vœu des cultivateurs entreprenants du comté vient d'êtra comblé. Une fromagerie vient de s'y établir, et a son sière à Deschambault, une des plus considérables paroisses du comté.

M. Z. Perrault, architecte de renom, et résidant à Deschambault, s'est mis à la tête de l'entreprise. Après beaucoup de travail, d'énergie et d'activité, M. Perrault est parvenn à asseoir les bases de la nouvelle industrie. Il s'est assuré les services d'un M. Jos. Code, agent pour l'usine de Rougemont, qui fournit en ce moment tous les appareils et machines aécessaires à la confection du fromage. Les travaux marchent rapidement.

Le lait sera fourni, au début, par 700 à 800 vaches, qui sera recucilli chez les cultivateurs par les agents de M. Perrault. Avec ce lait on pourra fabriquer de 15 à 1600 lbs. de fromage par jour. La quantité augmentera graduellement, et avec grande rapidité, nous en sommes sûr, car déjà des commandes nombreuses et

considérables ont été envoyées à la fromagerie.

Avec cela, il ne manque plus qu'un débouché suffisant, que la chemin de fer du nord.

La nouvelle manuf eture sera conduite par un ouvrier habila des Etats-Unis et qui a déjà une expérience do plusieurs aunées

dans la confection du fromage.

Comme le fromage est un article de consommation quotidicane fort recherché, il est bien certain qu'avant pen la manufacture ne pourra plus soffire aux demandes, et qu'il faudra qu'elle agrandisse énormément le cercie de ses opérations. Assurément la nonvelle entreprise est une excellente aubaine pour les habitants du comté et surtont de Deschambault. Ils vont trouver double profit à avoir de bonnes vaches lai ières, et la quantité de lait considérable qui étuit perdue sur grand nombre de fermes, rapportera maintienant aux propriétaires de jolis bénéfices, qu'ils devront à l'énergie et au travail de M. Perrault.

Il va sans dire que si l'entreprise doit recevoir de l'encouragement de queique part, c'est surtout de la part des coltivateurs du

comté et de la paroiese de Desch inbault.

Nous souhaitons le succès le plus complet à la fromagerie.

Petite Chronique

Le Révé. M. T. M. Vanier, curé de Cocagne, et la loi des écoles du Nouveau-Brunswick.—Les animaux de M. la Curé du Cocagne, saisis en vertu du cher bill à King et à Willis, ont été vendus samedi dernier pour acquitter sa taxe d'école et les frais judiciaires. Encore quelques gros triomphes comme celui-là et la loi est fontne.

Riel - On écrit de St. Paul, Minn., au Foyer Canadien en date du 26 mai :

Nous avons en ce moment au milieu de nous le brave champion des droits des co-religionnaires et compatriotes du Nord-Ouest, l'estimé M. Ls. Riel.

Le jour de la l'antecôte, nous l'avons vu s'approcher de la Table Sainte et communier avec un recueillement et une pié. è enpables d'édifier les plus indifférents. J'ai eu l'honneur d'une de ses visites à ma résidence.

If semble toujours bien portant. Il converse avec entrain et no paraft nullement abatto. On le voit assister à la messe tous les

Sans se prononcer sur la manière dont il a été traité par le parlement d'Ottawa, il ne laisse pas que de faire apercevoir qu'il était en droit d'en attendre plus de justice.

On voit qu'il porte à ses malheureux compatriotes un dévoue-

ment sans bornes.

Ambreise Lépine.—Une dépêche spéciale de For!-Garry nous informe que mer, le 17 juin, devait être plaidé le procès du noble et chevaleresque compagnon de M. Louis Riel, M. Am-